

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Afin de pouvoir suivre les cours de formation ainsi que les cours de conduite d'engins (Cat I) en sécurité, nous avons besoin de l'attestation suivante validée par votre médecin traitant.

Si vous n'avez pas de problème particulier dans le domaine auditif ou visuel, vous n'avez pas à passer de tests spécifiques sonores et auditifs. L'attestation générale de votre médecin traitant suffit.

Je soussigné(e) (Nom et Prénom du médecin) :

Certifie que :

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM Prénom :

Né(e) le : _ _ / _ _ / _ _ _ _ à Département : _ _

Stagiaire de la formation professionnelle de la MFR de Questembert

- ☐ *Est apte physiquement à suivre la formation de Jardinier Paysagiste.*
- ☐ *Est apte à conduire des engins à conducteurs portés.*
- ☐ *Ne présente aucune contre-indication au niveau auditif et visuel pour la conduite d'engins.*

Pour faire valoir ce que de droit

Le

A

(signature et cachet du médecin traitant) :

MFR QUESTEMBERT

Formation par l'alternance dans les métiers des services, élevage, hippiques et paysage
De la 4^{ème} au BAC pro • CAPa, Bac Pro, BP, BPA • Formations initiales, apprentissage et adultes
1 boulevard Pasteur • 56230 Questembert • 02 97 26 10 77 • mfr.questembert@mfr.asso.fr
www.mfr-questembert.fr